

Synthèse des annonces « Plan d'urgence pour l'hôpital –Ma Santé 2022 »

Un investissement sans précédent dans l'hôpital, qui a longtemps été la variable d'ajustement du système de santé.

1- Nous répondons au problème urgent de l'attractivité de l'hôpital public, en donnant des moyens pour reconnaître l'investissement et le travail des personnels :

- Pour les débuts de carrières des médecins et des paramédicaux, avec une prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Pour les 40 000 infirmiers et aides-soignants à Paris et en petite-couronne dont le salaire est inférieur à la médiane avec une **prime spécifique de 800€ nets/an** ; les aides-soignants des services de gériatrie avec une **prime de 100€ nets/mois** ;
- En accordant des marges de manœuvre pour mieux reconnaître le travail de chacun avec des enveloppes allouées au niveau des services sur des critères de qualité des soins et de prise en charge, ce qui représentera une **prime d'environ 300€/an**.

2- Nous luttons contre la bureaucratie et les blocages de l'hôpital public :

- En **renforçant la place du médecin dans la gouvernance et dans le management**, par exemple en instaurant le principe de codécision et de co-nomination, en ouvrant complètement aux médecins le vivier des chefs d'établissement ;
- En **simplifiant la gestion du quotidien des hôpitaux et en luttant contre les dérèglements qui nuisent au fonctionnement normal des services** (lutte contre les pratiques de « mercenaires » sur l'intérim médical et ouverture d'un chantier spécifique sur la permanence des soins en établissement de santé qui devra aboutir avant la fin du premier semestre 2020 sera lancée).

3- Enfin, nous investissons dans l'hôpital pour lui donner les marges de manœuvre nécessaires à sa transformation ; nous lui donnons la « bouffée d'oxygène » nécessaire :

- Dès la fin de cette année, nous **débloquons plus de 400M€ mis en réserve** ;
- Nous **augmentons de manière massive et inédite le budget de l'assurance-maladie de 1,5Md sur 3 ans** (dont +300M€ dès 2020), en augmentant l'ONDAM et nous **garantissons des tarifs en hausse sur trois ans** (+ 0,2% minimum chaque année jusqu'en 2022 et en fonction du succès de la pertinence des soins, ils pourront augmenter au-delà).
- Nous **attribuons 150M€ chaque année sur 2020-2022 pour réinvestir dans les outils du quotidien** en relançant l'investissement courant, qui fait le plus défaut aujourd'hui, pour l'achat de petits matériels ou l'accomplissement de travaux de rénovation légère... qui amélioreront le quotidien des personnels. Et nous laissons la main aux chefs d'établissement pour définir leurs priorités d'investissement.
- Enfin, nous redonnons des marges de manœuvre aux hôpitaux pour se transformer par un **programme massif et ultra-rapide de reprise de dettes de 10 milliards d'euros sur 3 ans**.